

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ARDÈCHE



carton contient :

ACCOMPAGNER
ACCOMPAGNER
ACCOMPAGNER
ACCOMPAGNER
ACCOMPAGNER
ACCOMPAGNER
ACCOMPAGNER
ACCOMPAGNER

ENTRÉE
Salon
Salle à manger
Cuisine
Salle de bains
Chambre
Grand

Bureau
Service
Etagère
Contenu
FRAGILE
LOURD



ÉDITO

Dans l'édito précédent, je formulais le vœu d'une mobilisation du plus grand nombre pour définir notre projet d'orientation pour la période 2018-2020.

Cette « feuille de route du CAUE », qui donne une vraie lisibilité à moyen terme, a été validée à l'unanimité par notre Conseil d'Administration de fin d'année 2017.

Je tiens à souligner la belle dynamique de groupe présente lors de nombreux temps d'échanges. C'est de cette envie collective, à laquelle j'associe les élus et salariés du CAUE, qu'ont émergé les débats propices à éclairer les choix.

Merci à tous, sincèrement pour leurs idées et leur engagement.

Je souhaite ici rappeler quelques principes simples à mettre au rang d'objectifs :

► Le respect de la spécificité du CAUE

J'en suis persuadée, cette spécificité, c'est d'abord un état d'esprit porté vers l'ouverture. C'est à travers l'écoute des sollicitations du territoire, la prise d'initiative sur des sujets sensibles, l'engagement d'expérimentations, la recherche d'équilibre dans la diversité de ses missions, que le CAUE de l'Ardèche continuera à insuffler l'esprit de la loi fondatrice de 1977 sur la qualité architecturale.

Vous le verrez au fil des pages, des actions ont été conduites cette année en Ardèche qui rappellent qu'à 40 ans les CAUE sont des outils souples et modernes.

► La bonne utilisation de l'argent public

Le CAUE est une structure de service public. En 2017, 196 permanences architecturales gratuites ont été proposées sur 14 lieux. Si des améliorations peuvent encore s'envisager, cette équité d'accès des habitants aux conseils du CAUE fait partie de son ADN.

Ce même objectif est poursuivi pour accompagner les collectivités. Le CAUE est intervenu sur 30 nouveaux projets en 2017, aux quatre coins de l'Ardèche. Je souligne que toutes les collectivités bénéficient du même accompagnement CAUE. Elles contribuent financièrement à soutenir l'action du CAUE en fonction de leurs capacités.

Dans mon rôle de Présidente, je veillerai toujours à ce que l'argent public utilisé par le CAUE favorise l'idée d'une solidarité territoriale adaptée à notre territoire rural.

► La recherche de partenariats durables et efficaces

En 2017, des contacts se sont poursuivis et renforcés avec divers partenaires : le Département, les services de l'État (DDT, ABF, Éducation nationale) le Syndicat départemental des architectes, l'Agence locale de l'énergie et du climat, les SCoT, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, l'Agence de développement touristique, Quelques p'Arts, EPORA, l'Union régionale des CAUE...

Ces partenariats sont à inscrire dans la durée. Ils sont un socle indispensable à la réussite des actions prévues pour les trois prochaines années.

Pour 2018, le cap est donc fixé. Il conviendra de le suivre avec envie et détermination.

Comptez-sur moi pour vous restituer la manière dont cette année de lancement se sera déroulée et évoquer, ensemble, la suite de l'histoire.

Dominique PALIX
Présidente du CAUE de l'Ardèche
Conseillère départementale

ACTEURS DU CAUE

Membres de l'État

Albert GRENIER, directeur de la D.D.T et un représentant de la D.D.T.
Jean-François VILVERT, architecte des bâtiments de France
Christophe MAUNY, directeur académique des services de l'Éducation nationale

Membres des collectivités locales

Dominique PALIX, présidente, conseillère départementale
Sylvie DUBOIS, vice-présidente, conseillère départementale
Christine FOUR, conseillère départementale
Sylvie GAUCHER, conseillère départementale
Christine MALFOY, conseillère départementale
Brigitte ROYER, conseillère départementale

Représentants des professions concernées

David GRIMAUD, représentant le syndicat des architectes de l'Ardèche
suppléant : Guy PELAPRAT
Mireille MICHEL, représentant le conseil régional de l'ordre des architectes
Sylvain NYSIAK, représentant le syndicat des géomètres-experts Drôme-Ardèche
suppléant : Lionnel ROBERT
Patrice PIERRON, représentant l'association régionale du paysage (Florine LACROIX lui a succédé fin 2017)

Personnes qualifiées dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement

Guy DELUBAC, représentant la société de sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche
Isabelle DESCOURS, enseignante en arts plastiques

Membres élus au scrutin secret par l'Assemblée Générale pour 3 ans

Franck CALTABIANO, adjoint au maire de Privas
Francis DOUILLET, vice-président de SOLiHA Ardèche
Hervé OZIL, maire de Lagorce
Robert ROUX, particulier
Vincent TARRAYRE, conseiller municipal de Mayres
Barbara TOUZOT, plasticienne

Représentant élu par l'ensemble du personnel du CAUE siégeant avec voix consultative

Anaïs PIOLET

Personnes invitées avec voix consultative

Paul SAVATIER, représentant l'association des maires de l'Ardèche
Luc BOUSQUET, directeur de la recherche et des partenariats, E.N.S. d'Architecture de Lyon
Jean-Luc FLAUGÈRE, président de la chambre d'agriculture
Fabienne MUNOZ, présidente de la chambre de métiers et de l'artisanat
Jean-Paul POULET, président de la chambre de commerce et d'industrie
Michèle GILLY, maire de Saint-Laurent-sous-Coiron

Les membres adhérents

85 COMMUNES
2 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES
8 ORGANISMES DIVERS ET PARTICULIERS

L'équipe technique

Fabrice DI RUSSO - Directeur
Isabelle BARUT - Secrétaire
Wesley BAUDEZ - Infographiste
Sabine GUIDUBALDI - Chargée d'études - Architecte
Vincent LHERM - Chargé d'études - Architecte
Guylaine MAGNIEZ - Chargée de mission environnement
Corinne MARZIN - Comptable
Fabienne MÉLINE - Chargée d'études - Paysagiste
Séverine MONDINO - Documentaliste - Chargée de communication
Hélène PAGE - Chargée d'études - Urbaniste
Anaïs PIOLET - Chargée d'études - Urbaniste
Amaël RAPHANEAU - Chargé d'études - Architecte
Myriam VAUTHIER - Chargée d'études - Architecte - Urbaniste

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU CAUE

3-5

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

6-9

CONSEILLER LES PARTICULIERS

9

INFORMER ET SENSIBILISER

10-11

FORMER LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

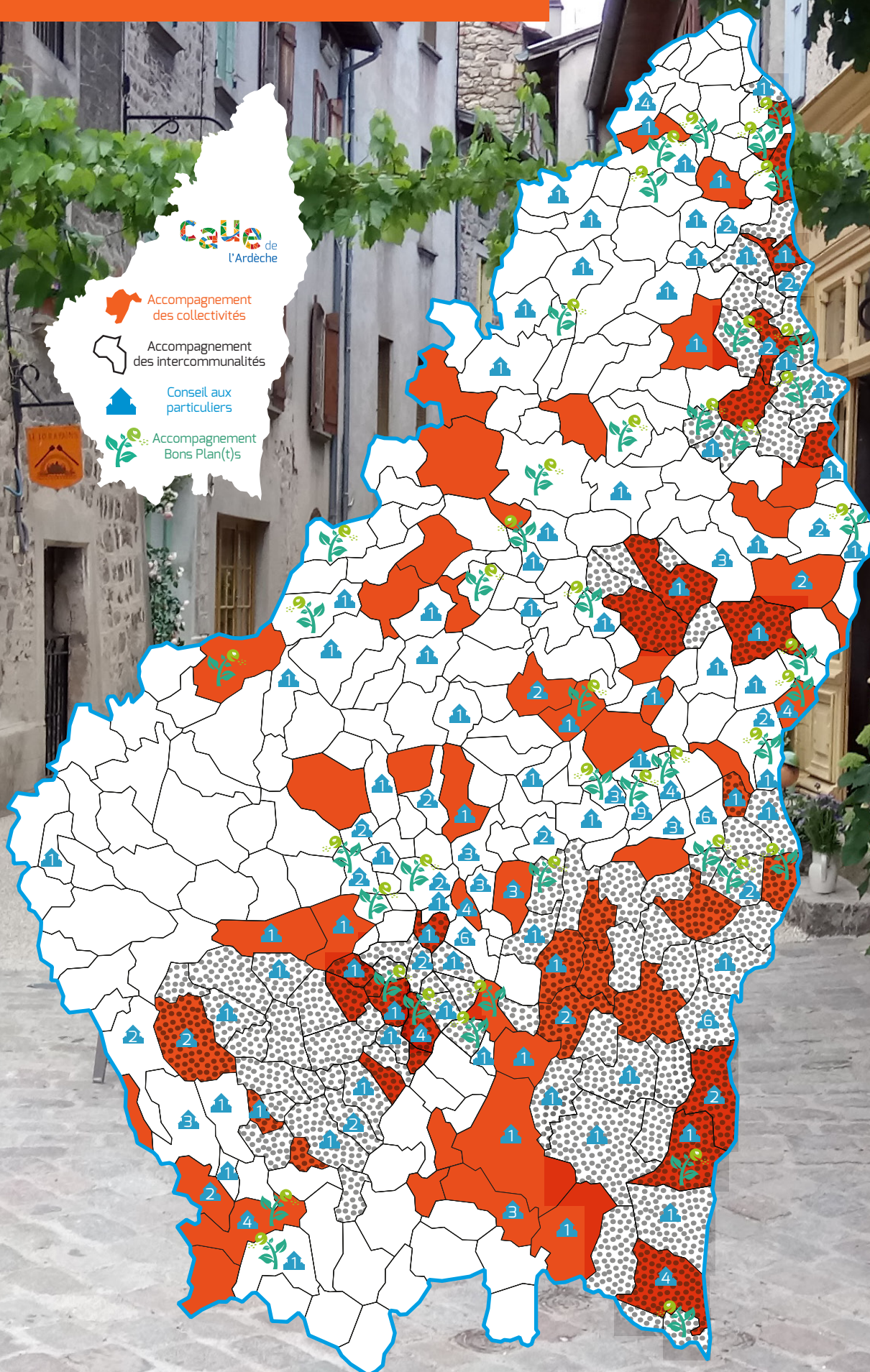
12

PROJET D'ORIENTATION 2018-2020

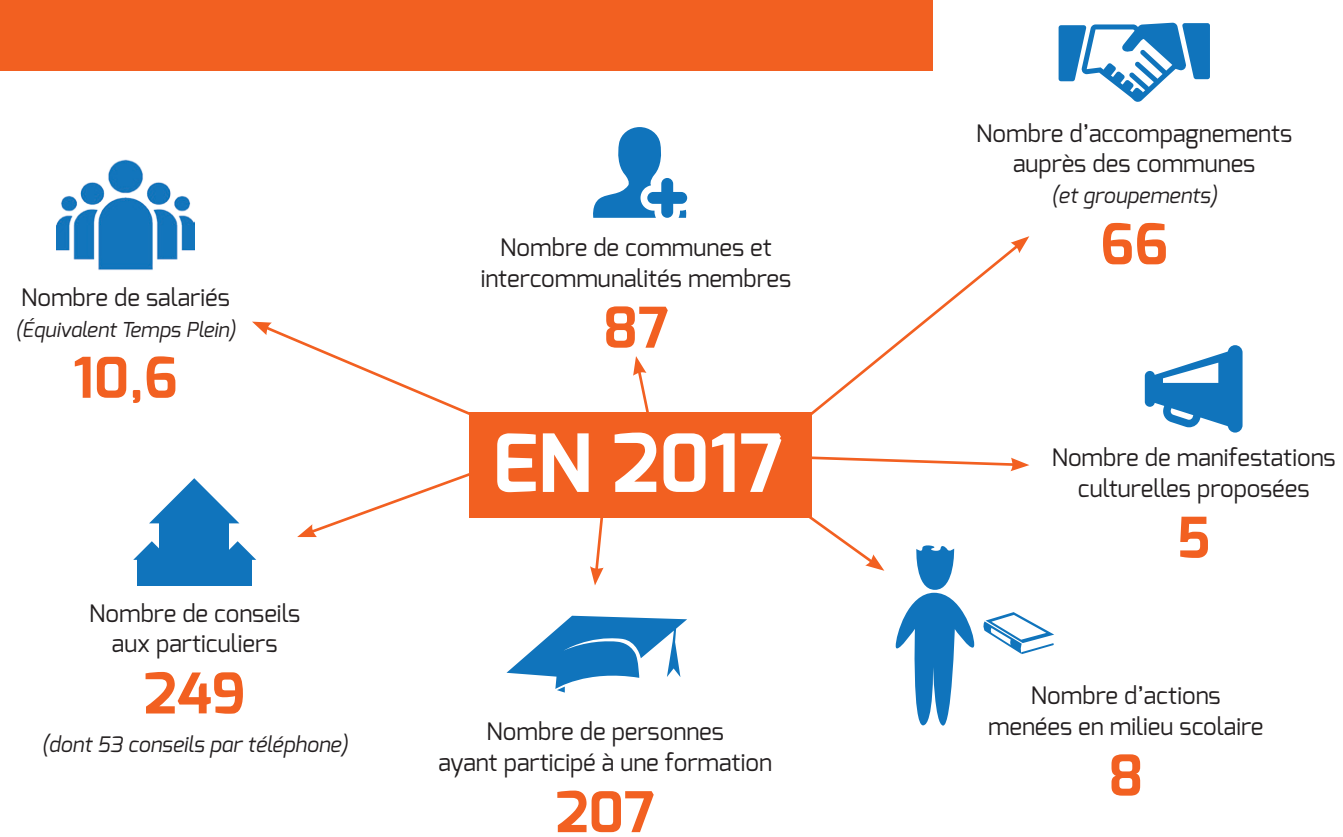
13-15



2017 : LES PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR LE CAUE



LE CAUE EN QUELQUES CHIFFRES



LES COMPTES

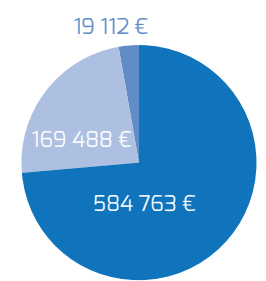
Comme prévu dès la préparation budgétaire, l'année 2017 s'achève par un résultat négatif de 46 669 euros. Ce déficit sera compensé par une ponction sur le fonds associatif.

Côté dépenses, il est à signaler la diminution des charges d'exploitation et une augmentation des coûts salariaux due, en grande partie, à l'occupation du poste de direction sur une année pleine.

Concernant les produits, la part de la taxe départementale affectée est de 600 000 €, conformément à la convention financière passée avec le Département.

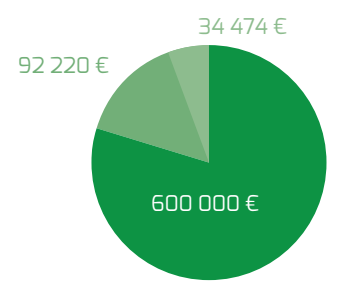
Après deux années de hausse, le montant des conventions d'accompagnement passées avec les collectivités est en baisse.

CHARGES = 773 363 €



- coûts salariaux
- actions de sensibilisation
- frais de fonctionnement

PRODUITS = 726 694 €



- part de la taxe départementale affectée
- adhésion/ participation des collectivités
- autres

URCAUE



L'Union régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes fédère les 11 CAUE (pas de CAUE en Loire) de la Région. Elle favorise la représentation de tous au sein de structures régionales.

En 2017, l'URCAUE AuRA a coordonné plusieurs actions régionales de sensibilisation à l'architecture (valorisation du patrimoine archi 20-21) ou aux paysages (inventaire des arts dans les paysages). Les équipes ont mené des travaux pour la création d'un Palmarès d'architecture.

Une convention a été signée avec l'ADEME qui prévoit la coordination d'actions des CAUE en matière de transition énergétique. Enfin, un colloque de valorisation des actions des CAUE sur la Trame verte et bleue a rassemblé 250 personnes dans l'enceinte de l'Hôtel de Région.

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

dans leurs choix en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable en les aidant à formuler leurs objectifs, à définir une stratégie territoriale, à éclairer et illustrer les décisions et à préparer les conditions des futurs aménagements.

LARGENTIÈRE / COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE LIGNE

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
REVITALISATION DU CENTRE-BOURG

Le projet de revitalisation porté par l'intercommunalité et par la commune-centre repose sur la complémentarité des échelles d'action, avec une politique communautaire qui déploie ses efforts sur le cœur historique du bourg en vue d'impulser une nouvelle dynamique. Il s'agit de créer les conditions du changement, et de stimuler les initiatives locales publiques ou privées.

De nombreux partenaires sont ainsi mobilisés, parmi lesquels le CAUE de l'Ardèche notamment contributeur et animateur de la kermesse architecturale organisée le 24 juin 2017 afin de valoriser le travail réalisé à Largentièrre par les étudiants de l'école nationale d'architecture de Lyon. Les participants de cette journée ont été appelés à « dessiner le visage de ville autour de la Ligne » à l'aide d'une construction géante en Kapla avant d'assister à la conférence de Marc Verdier « Campagne inventive et vivante ».

Une suite est d'ores et déjà prévue pour 2018.



GENESTELLE

TEMPS FORTS ET INSCRITS
DANS LA DURÉE EN 2017

À partir de l'accompagnement architectural et paysager du CAUE, l'agence Fabriques Architectures Paysages (prix nationaux en architecture, paysage et urbanisme) s'est projetée sur le devenir de Genestelle et Bise : analyse des sites, débats avec les acteurs, programmation des espaces publics et des bâtiments, définition des grandes lignes...

Des échanges importants ont eu lieu avec les habitants, les associations, les institutions, les commerçants ambulants et des entreprises de chantier.

Le suivi, via un comité de pilotage (élus, CAUE, PNR), a été régulier et riche en discussions croisées.

Fabriques AP a développé sa réflexion à travers une production importante : illustrations, schémas, photomontages et explications ainsi que de nombreux temps d'échanges publics.

Menées en parallèle sur les deux villages, les propositions d'aménagement portent sur des constructions communales, des espaces publics, de la voirie, des extensions ou évolutions villageoises.

Cette démarche a été complétée par un phasage des enveloppes financières, de la feuille de route et des détails d'exécution.



QUELQUES EXEMPLES PARMI LES 66 PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR LE CAUE EN 2017

SAINT-AGRÈVE

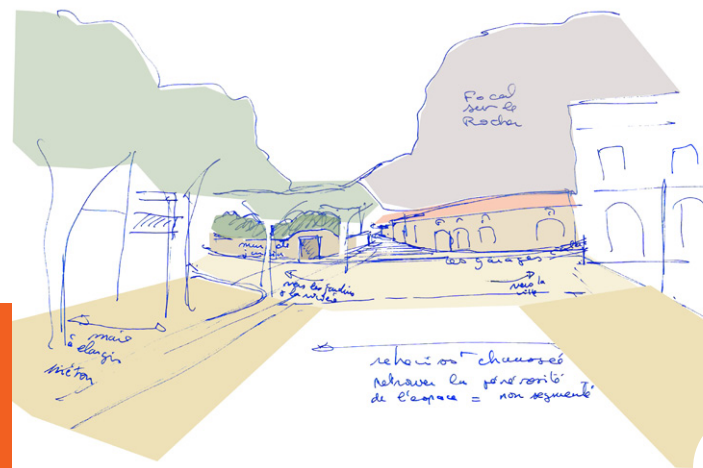
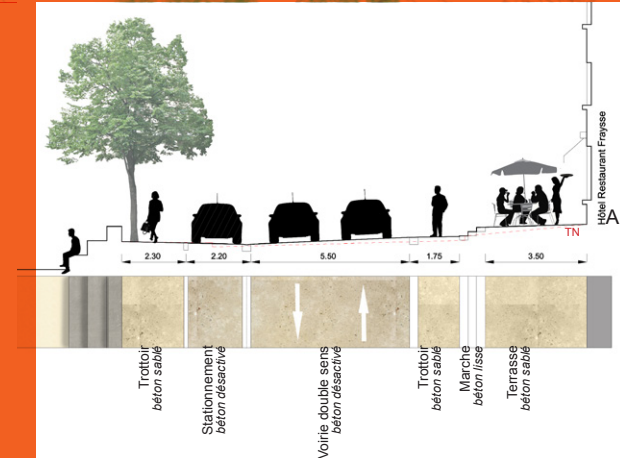
ESCALES EN CENTRE BOURG

« TOURISME ACTIF DANS L'ESPACE DE MA RUE »...

Le CAUE de l'Ardèche accompagne la commune depuis 2015 d'abord en amont de l'élaboration de son PLU puis sur la valorisation du centre-bourg : inventaires des façades commerciales, espaces publics, circulations...

De nombreux acteurs (PNR, CCI, CMA, communauté de communes, site de proximité...) gravitant autour de ces problématiques d'aménagement, le CAUE a incité la commune à constituer un comité de pilotage afin d'explorer certaines pistes d'actions. Parmi les propositions retenues, le CAUE s'est engagé dans l'aménagement de la rue du Docteur Tourasse, avec notamment l'organisation d'une résidence « d'actions artistiques participatives pour la revitalisation du centre-bourg » et une démarche de valorisation commerciale portée par la communauté de communes dans le cadre d'une ORC (opération rurale collective).

Une équipe de maîtrise d'œuvre (Big Bang, paysagistes) a été recrutée pour organiser l'espace de la rue en vue d'une meilleure cohabitation des usages. En parallèle, un collectif (le Pari des mutations urbaines) a été choisi afin d'animer le volet artistique et participatif permettant aux habitants de se réapproprier l'espace public, de réfléchir à des usages de la rue existants ou rêvés et de les expérimenter.



VIVIERS

LES PETITS PROJETS FONT LES GRANDS :
VALORISATION DES ESPACES PUBLICS
DES FAUBOURGS

En 2016, la commune de Viviers a sollicité le CAUE sur plusieurs projets d'aménagement en vue d'améliorer le cadre de vie des habitants et de favoriser son attractivité touristique. Les projets pressentis portaient essentiellement sur les espaces publics des faubourgs entourant la ville médiévale et faisaient partie du périmètre de protection du secteur sauvegardé.

Le CAUE a accompagné la commune sur l'ensemble de l'année 2017, en réalisant tout d'abord un état des lieux des potentiels et dysfonctionnements du territoire qui a permis à la commune de prendre conscience de la nécessité de s'inscrire dans une démarche plus globale. Un programme a ainsi été rédigé en vue de recruter une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire, réunissant les compétences nécessaires à un travail précis sur les stationnements, les circulations ainsi que sur la mise en œuvre d'une stratégie volontaire concernant la mobilité.

Le groupement retenu (Toposcope, mandataire) a désormais pour mission d'établir un diagnostic complet des usages à travers une démarche participative et de concevoir un plan-guide des aménagements à réaliser, avec des échéances permettant à la commune d'organiser le financement de ces travaux.

ROCHECOLOMBE

UNE SYNERGIE DE PROJETS POUR RENFORCER LA DYNAMIQUE COMMUNALE

Roche-colombe, 219 habitants pour 2150 hectares, s'illustre par la qualité de ses paysages et de son patrimoine architectural. Elle connaît en revanche une insuffisance en matière de commerces et de services qui pénalise le cadre de vie de ses habitants et l'attractivité de son territoire.

Conscients de cette problématique, les élus ont sollicité le CAUE en 2017 pour une réflexion double portant sur les modalités de réfection de la salle des fêtes et l'aménagement d'un belvédère devant la Chapelle Saint-Barthélémy, sur les hauteurs du village médiéval.

Dans ce cadre, l'approche du CAUE a consisté à proposer plusieurs hypothèses de réaménagement et d'extension de la salle communale, en concertation avec l'Architecte des bâtiments de France. Concernant le projet de belvédère, l'accompagnement s'est orienté vers la rédaction d'un programme, l'aide à la constitution des dossiers de demande de financement et la prise de contact avec une entreprise d'insertion permettant d'envisager la mise en œuvre du projet.

La création d'un restaurant multi-services, en vue d'une labellisation « Bistrot de Pays », a également mobilisé le CAUE, en partenariat avec certains acteurs locaux (CCI, ABF, syndicat mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale, communauté de communes). Le projet est pour l'instant au stade de l'étude.



CHAMPAGNE

VERS UN LABEL ÉCO-QUARTIER

Le CAUE de l'Ardèche accompagne depuis plus de 10 ans la commune de Champagne pour le développement de ses projets urbains. En septembre 2017, Philippe Delaplacette, maire de Champagne, signait la charte éco-quartier proposée par le Ministère de la cohésion des territoires pour engager l'aménagement du cœur de village dans cette démarche de qualité. En décembre, les élus se rendaient à Paris pour officialiser leur engagement et obtenir la labellisation. L'obtention du label est une reconnaissance de la qualité du Cours des Champenois et du Clos des Vignes, premières phases de l'éco-quartier, déjà réalisées. La qualité des aménagements de la dernière phase, le Square du Sonneur, sera primordiale pour valider la labellisation Eco-quartier.

Recouvrant tous les aspects de l'aménagement durable, la démarche « ÉcoQuartier » a pour objectif de favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, construire et gérer la ville. Depuis 2013, ce label a permis d'accompagner 500 opérations partout en France. A ce jour, Champagne est toutefois la seule commune du département de l'Ardèche inscrite dans une démarche d'éco-quartier avec obtention du label.



CONSEILLER LES PARTICULIERS

qui souhaitent construire, rénover, réhabiliter, lors de permanences architecturales gratuites dans tout le département.

CONSEILS AUX PARTICULIERS

GLOBALISER L'APPROCHE ET CRÉER DU PARTENARIAT

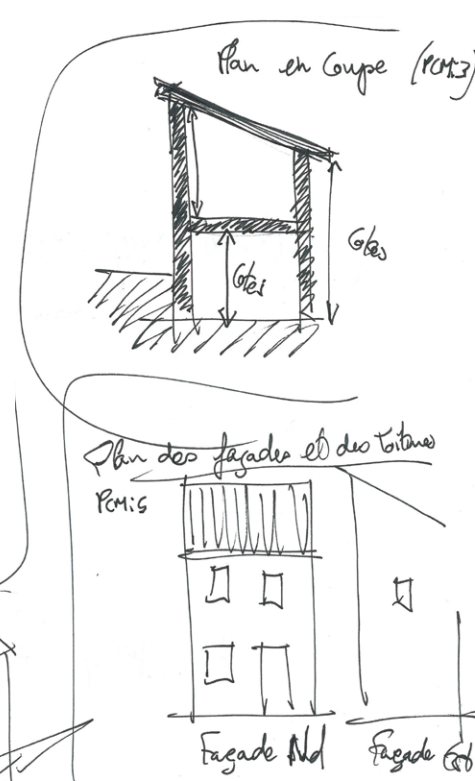
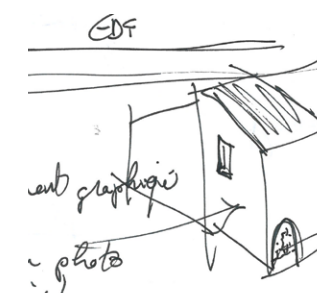
En 2017, les trois architectes conseillers du CAUE ont effectué 196 conseils auprès des particuliers, dans 14 points de permanence répartis sur le département, et 54 conseils par téléphone ou courriels. Les thèmes abordés sont diversifiés et couvrent des problématiques larges : urbanisme, architecture, construction, rénovation, financement, méthode...

La question récurrente de la rénovation thermique a permis au CAUE de renforcer ses liens de partenariat avec des structures connexes et plus spécialisées, telles que Polenergie ou Rénofuté, et d'apporter ainsi un conseil plus complet.

D'autre part, certains lieux de permanence ayant changé et étant désormais situés dans les locaux des intercommunalités, les échanges avec les techniciens des services du droit des sols ont également été favorisés.

Une nouvelle permanence mensuelle a été mise en place à Largentière dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat « Habiter mieux en Val de Ligne ».

Il s'agit de proposer des conseils croisés (Polenergie, Soliha, ABF) aux particuliers afin de répondre au mieux à leurs attentes et à la mise en œuvre opérationnelle du projet.



LA VOULTE-SUR-RHÔNE

REQUALIFICATION D'UN ÎLOT DU CENTRE ANCIEN

La commune de La Voulte-sur-Rhône a pour volonté de réaménager un îlot urbain du centre bourg. Propriétaire de plusieurs biens bâtis en état de dégradation avancée et bordés par des propriétés privées, elle a souhaité lancer une opération de rénovation urbaine nécessitant la démolition de plusieurs d'entre eux.

Afin de mener à bien cette démarche, la commune a sollicité le CAUE de l'Ardèche et l'EPORA (Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) pour déterminer des objectifs programmatiques, des principes d'aménagement et définir ainsi le foncier nécessaire à l'opération en vue de l'acquérir. Il s'agissait pour la collectivité de se doter d'éléments de réflexion garantissant la faisabilité d'une opération qui s'inscrit dans une politique globale de redynamisation du centre ancien.

Les conclusions tirées de l'analyse des avantages et inconvénients des lieux ainsi que des souhaits exprimés par les élus ont permis de déterminer l'organisation spatiale des bâtiments et des espaces extérieurs et de proposer plusieurs scénarios d'aménagement. L'approche financière de ces différentes hypothèses doit permettre aux élus de formaliser un programme issu du scénario privilégié et d'engager ainsi la mise en œuvre opérationnelle du projet.

INFORMER ET SENSIBILISER

pour développer une culture de la qualité du cadre de vie et de l'environnement avec l'organisation de conférences, séminaires, expositions et interventions scolaires.

LE CAUE PRÉSENT DANS LES LYCÉES DES ARTS Ô MATHS

Le projet de sensibilisation « Des Arts ô maths » prend sa source en 2016, au sein d'un groupe d'enseignants du lycée du Sacré cœur à Privas, qui a souhaité engager une démarche pédagogique pour ses élèves de seconde autour du lien entre arts et mathématiques et qui a sollicité le CAUE afin de construire un programme pédagogique s'échelonnant sur l'ensemble de l'année scolaire 2016/2017.

Deux séances de sensibilisation en salle ont permis d'aborder des notions telles que le nombre d'or, le tracé régulateur en architecture ou Le Modulor de Le Corbusier. Les élèves ont ensuite visité la Cité des Étoiles de l'architecte Jean Renaudie, à Givors (69), labellisée « Patrimoine du 20ème siècle », et le CAUE leur a fait bénéficier d'une visite commentée de l'opération, illustre pour son expression plastique (ensemble très géométrique), sa mise en œuvre ainsi que sa portée sociale.

Pour clore ce cycle, le CAUE a imaginé une journée de workshop sur le thème de l'anamorphose. Les élèves, répartis par groupes, ont eu l'occasion soit d'explorer de manière ludique les techniques de projection et déformation des formes géométriques en peignant directement les murs de leur lycée, soit de restituer l'ensemble de la démarche « Des Arts ô Maths » par le biais de la photographie, de la peinture ou de la vidéo.



UN ESPACE CAUE QUI S'ENRICHIT EXPOSITIONS ET RENDEZ-VOUS CULTURELS VARIÉS

2017 a été pour le CAUE de l'Ardèche une année de réflexion et de transition, mais d'ores et déjà le choix a été fait d'ouvrir grand les portes du hall d'accueil. Quatre expositions se sont ainsi succédé avec des ambitions et des objectifs différents.

- ▶ du 3 au 27 mai : Diplômes de paysage, les nouveaux talents 2016
- ▶ du 12 juin au 31 août : Et les terrasses murmurent..., photographies d'Alexa Brunet
- ▶ du 4 septembre au 27 octobre : Archi 20-21, intervenir sur l'architecture du XXème siècle
- ▶ du 8 novembre au 19 décembre : architecture et autonomies partagées, travaux de François Seigneur et l'association Architectonomes

Ces projets sont issus de partenariats, avec la Fédération française du paysage, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche ou l'Union régionale des CAUE. Les conférences, tables-rondes et temps d'échanges qui les ont accompagnés ont permis de découvrir des professions, des savoir-faire, des réflexions et travaux novateurs.

Un large public s'est intéressé aux problématiques abordées puisque près de 600 personnes sont venues à notre rencontre dans le cadre de ces expositions.



LE CAUE PRÉSENT DANS LES ÉCOLES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE DANS LES CLASSES

La deuxième édition des Journées nationales de l'architecture dans les classes a été l'occasion d'une collaboration avec le Pays d'art et d'histoire du Vivarais Méridional.

L'animation de ces JNAC s'est faite le 17 novembre à l'école de Baix, à deux voix et en croisant les regards. À partir du kit pédagogique de la Maison de l'architecture, c'est la thématique de l'architecture scolaire d'hier et d'aujourd'hui qui a été proposée aux CM1/CM2.

La nouvelle école communale étant fraîchement livrée et les enfants ayant aussi vécu dans l'ancienne école, il a été intéressant d'échanger avec eux sur le ressenti, l'appréhension des espaces, la mobilité, les espaces extérieurs... Tout en se rapprochant des matières enseignées, cette action portait aussi sur la sensibilisation au cadre de vie, à l'architecture et aux métiers...

Les volumes, la configuration, l'expérimentation in situ ont nourri les échanges entre les enfants, l'instituteur et les deux intervenants. À partir d'archives, de documents, photos, dessins ou plans, nous avons aussi travaillé sur les outils, les fonctions, les contraintes et, en élargissant sur la conception, la sensibilité et l'imagination.



EN PARTENARIAT AVEC L'UNION RÉGIONALE DES CAUE ARCHI 20-21 : UNE EXPOSITION, UNE CONFÉRENCE, UN SPECTACLE

Conçue en partenariat avec les CAUE de l'Union régionale Auvergne Rhône-Alpes, l'exposition « Archi 20-21, intervenir sur l'architecture du XXème siècle » a été déclinée en Ardèche sous différentes formes afin d'inciter un public diversifié à la visiter.

Visible dans les locaux du CAUE du 4 septembre au 27 octobre 2018, elle a bénéficié d'une ouverture lors des Journées européennes du patrimoine et de deux temps forts dédiés. Dominique Amouroux, historien et critique d'architecture, a été invité à donner une conférence sur les différentes possibilités d'intervenir sur le bâti du XXème siècle et de le faire vivre. Cette soirée s'adressait à un public de connaisseurs et a permis des échanges riches. A l'occasion des Journées nationales de l'architecture, le CAUE a ensuite proposé un spectacle de rue « Doubter de mes propres appuis », interprété par le collectif La Méandre, avec pour objectif d'aborder les espaces publics comme des lieux à investir. Ce moment ludique a permis de faire découvrir à un public néophyte notre structure et l'exposition.

Au total, ce sont près de 200 visiteurs qui ont poussé les portes du CAUE et qui ont pu porter un regard sur cet aspect de l'architecture contemporaine.



FORMER LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

à la connaissance des territoires, de l'aménagement, du patrimoine bâti et du paysage par des journées de réflexion et des programmes de formation.

PAYSAGE ET CADRE DE VIE VALORISER LES BONS PLAN(T)S

En 2017, le CAUE a revisité le concours départemental « Paysage et cadre de vie » en mettant l'accent sur la valorisation d'initiatives originales et innovantes mises en œuvre dans les communes. Douze bons plan(t)s ont ainsi été sélectionnés par le comité technique et présentés le vendredi 15 décembre lors de la journée des Bons Plan(t)s qui s'est déroulée au Conseil départemental. Cette année, deux communes ont également obtenu un label régional : St-Bauzile avec une première fleur et Boucieu-le-Roi pour une seconde fleur.

Les Bons Plan(t)s s'inscrivent aussi dans une dynamique de sensibilisation des élus et techniciens. Trois journées ont ainsi été consacrées aux plantes sauvages de la rue, à Annonay, les Vans et Privas, avec l'intervention de Cécile Delarque de l'association « Bourg en transition ». Un voyage dans le Val de Loire du 13 au 15 septembre a également été organisé dans ce cadre. Une trentaine de personnes ont pu visiter des jardins aux thématiques variées (médiévale au Prieuré d'Orsan, à la française à Villandry...), flâner au cœur de l'innovation paysagère au Festival des jardins de Chaumont-sur-Loire, et découvrir Chédigny, l'unique village-jardin remarquable de France.



URBA-SESSIONS / URBA-FLASH UN NOUVEAU FORMAT POUR 2017

Le CAUE et le PNR des Monts d'Ardèche proposent désormais des petites sessions de formation, en soirée, aux élus et à leurs techniciens en complément des urba-sessions qui se déroulent traditionnellement sur la journée.

En 2017, 6 dates ont été proposées, dont 4 urba-flash :

- « Espaces publics, lieux de vie » afin de donner des clés pour réussir un projet d'un point de vue paysager, fonctionnel et social.
- « Création architecturale et protection du patrimoine » pour un point d'actualité sur les conséquences de la loi LCAP.
- « PLUi : les nouvelles rédactions d'un règlement et d'OAP » en vue d'aborder les questions techniques soulevées par la refonte du Code de l'urbanisme.
- « Faisabilité des projets d'habitat en milieu rural » avec 2 ateliers consacrés à l'attractivité des logements et à la mobilisation d'opérateurs.

Et 2 journées complètes urba-sessions :

- « Revitalisation des centres bourgs » qui a complété la session réalisée en Nord Ardèche fin 2016.
- « Faire de l'urbanisme un levier pour les filières forêt-bois » pour valoriser ce matériau tant sur le volet de la commande publique que sur celui du foncier forestier.

En 2017, 185 personnes ont pris part à ces sessions de formation et plusieurs intervenants locaux ont été mobilisés, tels que la DDT, le PNR, le Département, l'ABF, Fibois, les élus de certaines collectivités, l'Association des communes forestières...



PROJET D'ORIENTATION 2018-2020 CAUE DE L'ARDECHE

Après une année d'échanges et de débats, le Conseil d'Administration a validé à l'unanimité une « feuille de route » triennale pour le CAUE le 11 décembre 2017.

Objectifs, publics et actions opérationnelles vous sont présentés de façon synthétique.



UN ÉTAT D'ESPRIT PORTÉ VERS L'OUVERTURE

Ouverture, comme début des projets

Le CAUE mobilise son intervention en phase amont des projets. Il déploie son expertise pour permettre aux porteurs de projets de questionner tous les champs du possible. Il sait reconnaître et expliquer les temps essentiels de son implication.

Ouverture, comme écoute des sollicitations du territoire

Le CAUE a pour credo de chercher des solutions aux besoins exprimés par les personnes publiques et privées. Il est sensible et réactif aux demandes des acteurs du territoire.

Ouverture comme prise d'initiatives

Le CAUE peut être à l'initiative de certaines actions et parfois assurer un rôle de réalisateur.

Ce positionnement est complémentaire de missions d'accompagnement auprès de divers acteurs (au titre desquels les collectivités).

TROIS SUJETS MAJEURS

1 Accompagner la transition écologique à toutes les échelles

Le CAUE souhaite renforcer sa capacité à œuvrer pour la transition écologique, en liens étroits avec les partenaires référents à chaque échelle territoriale.

2 Présenter le paysage comme œuvre du vivre-ensemble

Le CAUE souhaite apporter un éclairage volontariste auprès des acteurs ardéchois pour expliquer le caractère « vivant » du paysage et rappeler qu'il est un choix : celui du vivre-ensemble.

3 Contribuer à la revalorisation des centres-bourgs

Le CAUE souhaite se mobiliser fortement sur cette thématique stratégique pour l'Ardèche. Des marges de progrès existent pour « faire sortir », à moyen terme, des opérations exemplaires de connaissances/compétences.

DES PUBLICS PRIORITAIRES

Nouvelles intercommunalités, nouveaux défis

Sans omettre l'accompagnement auprès des communes (premiers maîtres d'ouvrage publics), le CAUE doit imaginer une forme de partenariat renouvelée avec les communautés de communes et d'agglomération et leurs groupements (notamment à travers les PLUi et les SCoT).

La carte jeunes

Le CAUE ambitionne de développer des actions structurées pour sensibiliser les jeunes ardéchois à la qualité du cadre de vie, notamment en milieu scolaire. L'accueil d'étudiants (en architecture, urbanisme, paysage...) sera facilité pour faire de l'Ardèche une terre rurale apprenante.

Le « grand public » dans un objectif citoyen

Si les permanences architecturales conduites sur tout le territoire font partie de l'ADN du CAUE, l'ambition d'une large sensibilisation des habitants aux questions d'organisation de l'espace est également portée. Elle pourra se concrétiser à travers des outils de médiation issus des milieux pédagogiques, culturels et artistiques.

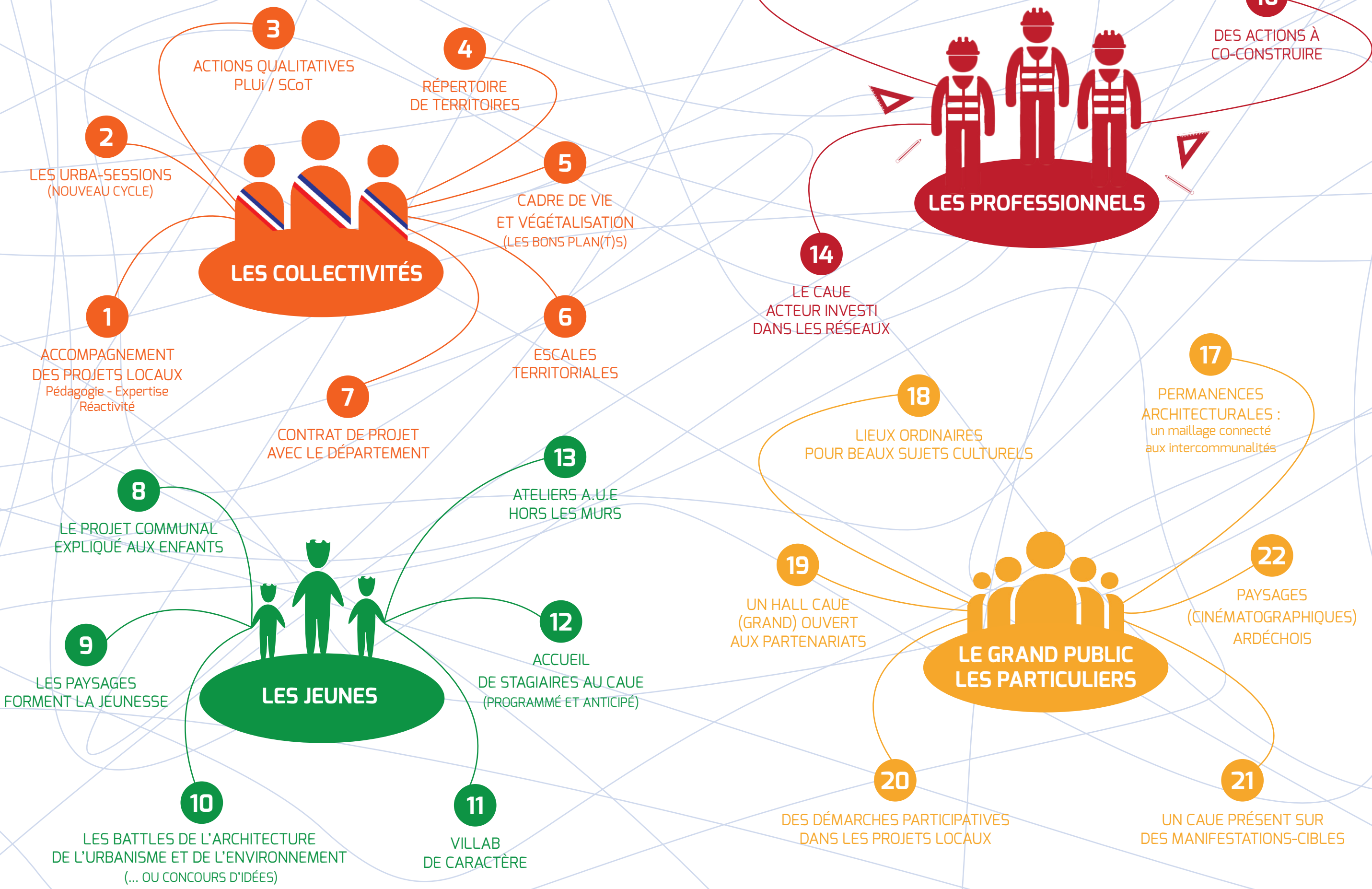
Des échanges plus réguliers devront également émerger avec les structures représentatives du monde professionnel (architectes, urbanistes, géomètres, entreprises du bâtiment...).

Le CAUE inscrit son projet dans une démarche résolument partenariale. Il privilégie le travail en réseaux en faisant valoir des spécificités propres et des complémentarités nécessaires.

À travers les 22 actions prévues, ce sont des liens techniques et financiers avec de nombreux acteurs ardéchois qui seront effectifs.

Au titre de ces partenaires, peuvent être cités sans dimension exhaustive :

le Conseil départemental, les services de l'État (DDT, ABF, EN), le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, le Leader Ardèche³, les SCoT, le Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional, l'Agence de développement touristique, EPORA, SOLIHA, l'ALEC, les syndicats professionnels...





Imprimé en 800 exemplaires par l'imprimerie Fontbon / Rédaction et création graphique par le CAUE 07

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex

Tél : 04 75 64 36 04
caue-07@wanadoo.fr

WWW.CAUE07.FR

Caue de
l'Ardèche

ardèche
LE DEPARTEMENT